

LYON 1ER

École Servet : une mère de trois enfants menacée d'expulsion

Un goûter solidaire était organisé vendredi après-midi devant l'école Michel-Servet à l'appel du Comité de soutien aux familles sans abris sans papiers du groupe scolaire. Une action pour soutenir Souheyla Atamna, maman de trois enfants dont deux sont scolarisés dans l'établissement. Très impliquée dans la vie de l'école, elle fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français

« C'est un coup de massue. On ne s'y attendait pas. » Raphaël Vulliez, professeur des écoles et membre du Comité de soutien, avoue avoir du mal à comprendre la décision préfectorale prise à l'encontre de Souheyla Atamna. « C'est une mère d'élèves très impliquée dans la vie de l'école qui a été pendant deux ans élue au Conseil d'école. Elle a fait partie des travailleuses de première ligne lors du premier confinement, est locataire de son logement, a une parfaite maîtrise du français et depuis son arrivée en France, il y a trois et demi, a tout fait pour garantir à ses enfants une bonne éducation », poursuit l'enseignant.

La maman d'élèves a appris début mai que son autorisation de travail n'était pas renouvelée et s'arrêterait le 22 juillet prochain. Depuis cette date, parents d'élèves, amis, parrains et marraines républicains des trois enfants, enseignants, habitants, membres du Comité des Fa-

milles sans abris sans papiers du groupe scolaire se sont mobilisés, « pour que les autorités renvoient leur décision ».

Une pétition de soutien lancée

« Souheyla Atamna a fait appel du jugement auprès du tribunal administratif, souligne Raphaël Vulliez. En parallèle, une pétition de soutien a été lancée et une démarche citoyenne avec le soutien d'élus a été entreprise. » Sandrine Runel, adjointe en charge des solidarités à la Ville de Lyon, a écrit dans ce sens au préfet mi-mai pour soutenir la démarche de la famille et demander que la décision d'expulsion soit reconsidérée.

De notre correspondant,
Yves LE FLEM

Pétition de soutien : <http://chng.it/wjBrtW6P2X>.

Ecole primaire et maternelle Michel Servet, 2 et 6, rue Alsace-Lorraine, Lyon 1^{er}



Souheyla Atamna et ses trois enfants entourés des marraines et parrain républicains de son fils et de ses deux filles Photo Progrès/Yves LE FLEM

La préfecture évoque des raisons médicales

« Souheyla Atamna ne remplit pas les conditions nécessaires pour rester sur le territoire français », explique-t-on du côté de la préfecture. N'étant pas autorisé à communiquer sur le dossier, le service contacté a tout de même révélé quelques précisions sur cette décision d'expulsion datée du 29 avril. « La demande de renouvellement du titre de séjour avec autorisation faite par Madame Atamna, soignée actuellement en France, avance des raisons médicales. Le collège de médecins réuni

pour examiner sa demande a statué qu'elle pouvait bénéficier du traitement nécessaire dans son pays d'origine. » Ajoutant par ailleurs qu'elle était en état de voyager sans risque et que sa cellule familiale se trouvait majoritairement en Algérie.

pour examiner sa demande a statué qu'elle pouvait bénéficier du traitement nécessaire dans son pays d'origine. » Ajoutant par ailleurs qu'elle était en état de voyager sans risque et que sa cellule familiale se trouvait majoritairement en Algérie.

CALUIRE-ET-CUIRE

Championnat de France de natation handisport : Elisa Martin Borie médaillée d'or sur 50 m papillon



Elisa, une jeune Caluirarde en or.
Photo Progrès/Sylvain PIALOT

La jeune nageuse caluirarde du club Handisport Lyonnais, membre de l'académie Philippe Croizon, à Vichy, revient des championnats de France avec une médaille d'or, une d'argent et deux quatrièmes places. Heureuse de son week-end limougeaud, elle s'est déjà fixée de nouveaux challenges.

Lors des derniers championnats de France de natation handisport grand bassin qui se sont déroulés fin mai à Limoges, la nageuse caluirarde du club Handisport Lyonnais, Elisa Martin Borie (16 ans), a décroché la médaille d'or sur 50 mètres papillon (catégorie jeunes) dans l'excellent temps de 57"70. Une belle performance qui lui a, par ailleurs,

permis de se classer quatrième, toutes catégories, de cette course dominée par le vice-champion du monde de la discipline, Laurent Chardard.

« Je n'imaginai pas disputer trois finales toutes catégories »

« Je pratique la natation depuis 6 ans, mais je me suis spécialisée sur cette distance depuis 3 ans, précise Elisa. Au début, c'était très difficile mais, grâce à l'entraînement, j'ai apprivoisé ce mouvement d'ondulation dans l'eau et, maintenant, tout se passe bien. » Au cours de ces championnats, Elisa a également pris la deuxième place du 200 m nage libre (médaille d'argent) et la quatrième place sur le 200 m 4 nages (jeunes).

Membre de l'académie Philippe Croi-

zon, célèbre athlète handisport amputé des quatre membres, Elisa, qui va entrer en classe de première (orientation bac littéraire), en septembre, s'entraîne 16 heures par semaine. En plus du papillon, elle pratique aussi la brasse, le crawl et le dos. « Après ma deuxième place en 2019, j'avais à cœur de gagner cette année, mais je n'imaginai pas disputer trois finales toutes catégories. C'est un très beau week-end, se réjouit Elisa. L'objectif de descendre sous la minute a été atteint. J'aimerais, maintenant, me rapprocher des 50" et, à moyen terme, me perfectionner sur 200 m nage libre. » Bien entourée par sa famille qui est extrêmement fière d'elle, Elisa nage en plein bonheur et n'a sûrement pas fini de nous surprendre.

De notre correspondant, Sylvain PIALOT